

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La Ville de Gracefield a, le 11 février 2019, adopté le règlement numéro 189-2019 intitulé «Règlement no. 189-2019 concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard .».

Donné à Gracefield, ce 19ième jour de février 2019.

Céline Bastien

Directrice générale adjointe / greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale adjointe / greffière adjointe de la Ville de Gracefield CERTIFIE, sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau municipal entre 8 :00 et 16 :00 heures, sur notre site Web et sur nos réseaux sociaux, le 19 février 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 19ième jour de février 2019.

Céline Bastien

Directrice générale adjointe / greffière adjointe